

ESPÉDAILLAC

bulletin municipal d'informations n°5

Juin 2010



Le mot des élus

Les mois qui viennent de s'écouler ont vu, nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer, la disparition de trois de nos anciens maires qui ont tous à leur manière marqué leur passage aux affaires de la commune.

Tâche difficile que celle d'élu, mais ô combien gratifiante lorsque cette mission peut s'accomplir au sein d'une équipe municipale unie avec le soutien fort de la population.

Je voudrais à cet égard, souligner le dynamisme remarquable de nos associations et l'implication des habitants dans celles-ci. Espédailac fait certainement partie des rares communes de cette taille, à proposer un panel d'animations aussi large.

Les projets de bibliothèque et de point multimédias qui seront opérationnels à la rentrée en sont aussi la parfaite illustration, projets qui n'auraient certainement pas vu le jour sans l'implication de bénévoles que je tiens ici à remercier tout particulièrement.

L'adhésion et la participation de vous tous à ces projets seront les signes les plus encourageants que vous pourrez apporter à tous ceux qui ont contribué à leur émergence.

Ce serait aussi la démonstration qu'une petite commune de 250 habitants peut vivre avec son temps et faire bénéficier les habitants des nouvelles technologies et des apports culturels indispensables à l'épanouissement de chacun.

Gérard Magné
Premier Adjoint



Rédacteur : Gérard Magné
Mise en page : Samuel Pons
Imprimé par nos soins

Les animations de l'été

L'oustal (juillet et août)

ouverture tous les jours de 10H à 19H

- Exposition permanente;
- **Circuits découvertes** (une plaquette de présentation d'un circuit de découverte autour du bourg, conçue et financée par la communauté de communes est jointe au présent bulletin);
- Diverses animations:
 - chiens de troupeaux;
 - fabrication de cabécous;
 - construction de murets;
 - journées thématiques;

Pour connaître le détail des animations proposées consultez le panneau d'affichage devant l'oustal.

Les manifestations du comité des fêtes

- les **lundi 5 juillet et 2 août** : ciné du lundi
- le **13 juillet** : repas du village animé par Patrice Murat
- le **22 juillet** : concert de Dave Goodman
- les **3, 4 et 5 septembre** : fête votive

Vendredi

Bal disco avec Swing night

Samedi :

- Aubades,
- Concours de pétanque,
- Repas couscous royal
- 22H : bal musette avec « Céline et Jérémy ».
- 23 heures : orchestre TNT.

Dimanche :

- Vide-grenier,
- 12H00 : Apéritif à l'auberge
- 21H30 : Bal musette avec Paris Bastringue.

Les Estives Quercynaises

17 et 18 août : concert de musique baroque

Soirée observation des étoiles

Samedi 28 août

La pétanque

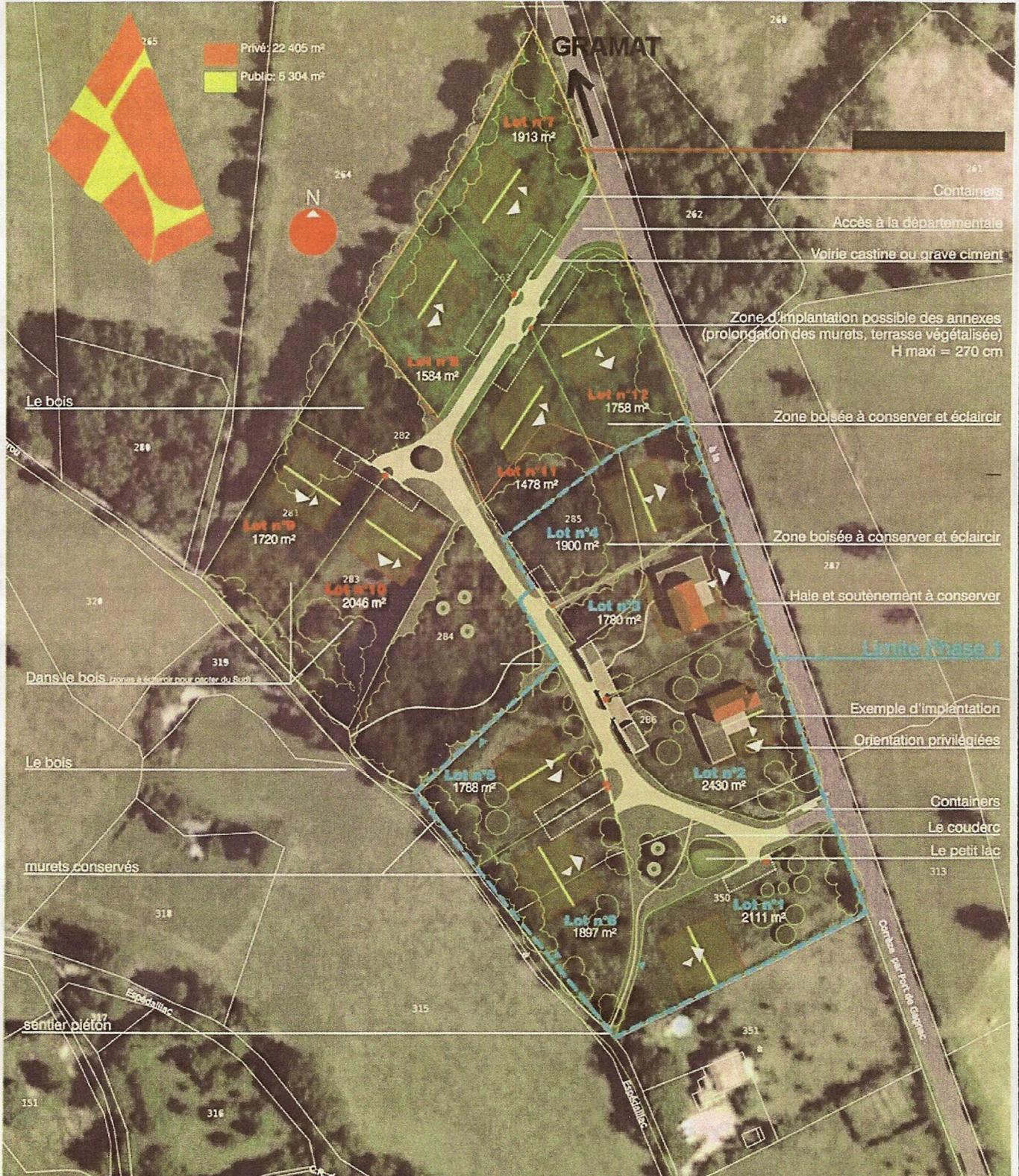
- 11 juillet : Semi-marathon - Triplettes mixtes.
- 31 juillet: Concours doublettes à la mêlée réservé aux habitants de la commune - Soirée moules-frites.

Le tennis

Ouvert de 7H à 22H. Pour retirer des cartes s'adresser à

- Suzanne CAVALIE 05-65-40-58-09
- Dominique LASCOUT 05-65-40-54-51
- Claude SCHIRTZINGER 06-07-80-26-23
- Jacques LEROUX 05-65-40-58-21

LE PROJET DE HAMEAU DU POUZARNEL



Document d'urbanisme - Plan local d'urbanisme - Règlement d'urbanisme - 2015

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui définit les règles d'occupation du territoire. Il est divisé en zones d'affectation d'usage (ZAU) et en zones de protection des espaces naturels (ZPEN).

Le règlement d'urbanisme (RU) est un document qui définit les règles d'occupation du territoire. Il est divisé en zones d'affectation d'usage (ZAU) et en zones de protection des espaces naturels (ZPEN).

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui définit les règles d'occupation du territoire. Il est divisé en zones d'affectation d'usage (ZAU) et en zones de protection des espaces naturels (ZPEN).

Le règlement d'urbanisme (RU) est un document qui définit les règles d'occupation du territoire. Il est divisé en zones d'affectation d'usage (ZAU) et en zones de protection des espaces naturels (ZPEN).

- Budget -

• Compte administratif 2009 : Il s'est traduit par un excédent de 30515,50€.

• Budget 2010 : Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux en 2010. Le budget de fonctionnement s'équilibre à 342311€, celui d'investissement à 240621€.

- Hameau du Pouzarnel -

Le permis d'aménager a été obtenu en février 2010.

Les travaux nécessaires à la réalisation des six premiers lots vont débuter en septembre.

Les terrains sont en vente au prix de 9,50€ TTC le m² (s'adresser à la mairie).

- Les points bibliothèque et multimédias -

Ils seront opérationnels à compter de la rentrée scolaire 2010.

- La voirie -

- Voirie communale :
 - le chemin entre Sullé et la Placerelle va être revêtu.
 - du « point à temps » va être réalisé en septembre sur tous les chemins de la commune qui le nécessitent.
- Chemins ruraux : Certains tronçons sur les chemins du Mas d'Ourgnaguel et du Mas de l'Artillou ont été repris. D'autres reprises ponctuelles sont également envisagées.

- L'église -

Des fuites importantes étant constatées au niveau de la nef et des chapelles, des travaux de réfection de la toiture seront effectués avant l'hiver.

- La mairie -

Les travaux d'aménagement intérieur sont quasiment terminés. Ils ont concerné :

- l'aménagement d'un local de rangement dans la cour;
- l'aménagement complet de l'ancienne salle du 3ème âge;
- la rénovation du hall d'entrée;
- l'aménagement de la salle d'accueil du public et du secrétariat.

Les peintures extérieures seront refaites à l'automne.

- Le puits cazelle de la mairie -

Le toit menaçant de s'effondrer, des financements ont été sollicités auprès du conseil général (fonds Deneuil) et du conseil régional pour la réalisation des travaux.



- Pêle-mêle quelques travaux -

Puits du Couderc de Bourriol : Un filet de sécurité a été posé par des membres du conseil municipal.

Pose de rampes d'accès : afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite et pour des raisons de sécurité des rampes métalliques vont être posées :

- à la salle polyvalente (le long de la rampe d'accès handicapés);
- sur la place (au niveau de l'escalier);
- au cimetière (entre l'ancien et le nouveau cimetière).

Electrification : Le conseil municipal a demandé le renforcement :

- 1/ en aérien des lignes de la croix de Douguet à la place del Sol et du bourg à Soulet (le Pigeonnier).
- 2/ en souterrain (avec participation de la commune à hauteur de 10%) des réseaux allant de la mairie à l'intersection entre la route de Gramat et la route de la place del Sol.

Ces travaux devraient être réalisés fin 2010 - début 2011.

LES ATOUTS DU BOIS-ENERGIE

Par Jacques Gorse

• Développer l'économie locale

- La récolte la transformation et l'utilisation du bois sont des facteurs de développement d'emplois de proximité notamment en zones rurales

- Avec l'augmentation du prix du pétrole et la raréfaction des ressources d'énergies fossiles, le recours au bois est de plus en plus intéressant, que ce soit en valorisant des éventuels déchets locaux (palettes, résidus de menuiserie...) ou les rémanents d'exploitation forestières (branches issues de l'abattage des arbres).

• Préserver l'environnement

- Contrairement aux énergies fossiles, la combustion du bois ne participe pas à l'effet de serre, puisqu'elle restitue à l'air le CO₂.

- L'utilisation du bois énergie contribue à l'entretien de la forêt et à l'amélioration des paysages.

• Utiliser le bois comme combustible

- Il existe plusieurs catégories de combustibles : bois bruts, plaquettes forestières, granulés, broyats de palettes... Ces différents types de combustibles ont des caractéristiques différentes en terme de granulométrie, humidité, pouvoir calorifique...

Nos zones de Causse sont plus concernées par l'exploitation du bois bûche mais nous ne devons pas négliger l'utilisation des rémanents pour la fabrication de plaquettes forestières à usage domestique ou collectif.

Poème de Mme CAMINADE

La Braunhie

Dans les lacs de Saint Namphaise
S'abreuvent les laineux bien aise
Les Trolls ont envahi la Braunhie*
Le bonnet vissé sur leur trogne

Vêtus de laine laissée au fil
Par les moutons caussenards
En file indienne les binoclards
A leur vue s'arrêtent pile

Dissimulés derrière les rocs
Effrayant les troupeaux ils troquent
Palombes bleues et pépites d'or

La nuit ils empilent les pierres
Arrachées aux murets du Causse
Choisissent pour leur lance-pierres
Les branches et lianes précoces

Prévention et lutte contre les incendies

Afin d'éviter les incendies, les désagréments pour le voisinage et l'environnement, il est rappelé que le code forestier fait obligation aux propriétaires d'assurer l'entretien de leur enclos.

Heures d'ouverture de la mairie au public

- Lundi : de 15H30 à 18H
- Mardi et jeudi : de 10H à 12H

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

Nouveau bureau de l'ACCA

(association communale de chasse agréée)

Président	René Valéry
Vice-président	Jean-Claude Cavalié
Secrétaire	Eric Pagès
Trésorier	Claude Delfau
Membres	Jean-Paul Cance Jean-Claude Dubromelle



Nouveau bureau du comité des fêtes

Présidente	Danielle Angé
Secrétaire	Eliane Dhieux
Secrétaire adjointe	Laura Lascout
Trésorier	Christian Vadel
Trésorière adjointe	Géraldine Labanhie
Trésorière adjointe	Marine Issaly

Cette page est ouverte à toute personne qui souhaite rédiger un article sur un thème particulier d'ordre historique ou autre (se faire connaître auprès de la mairie tél : 05 65 40 57 66)